



La Plaine sur mer

MAIRIE DE LA PLAINE-SUR-MER

LOIRE-ATLANTIQUE

Arrêté n° 2024-260-PM

Objet : demande d'ouverture de débit de boissons temporaire de 1^{er} et 3^{ème} groupes le samedi 1er juin 2024 lors d'une représentation Théâtrale (Spectacle de fin d'année)

Le Maire de la commune de La Plaine-sur-Mer,

Vu le code de la santé publique, article L.3334.2

Considérant la demande d'ouverture de débit de boissons temporaire formulée par Madame Véronique FOUCHER présidente de l'association « Les Comédiens en Herbe » dont le siège social est situé 6, quater Place Ladmiraault 44770 La Plaine-sur-Mer, pour l'ouverture d'un débit de boissons temporaire de 1^{er} et 3^{ème} groupes, à l'occasion d'une représentation Théâtrale, le samedi 1^{er} juin 2024 de 14h00 à 00h00, à la salle des fêtes, espace sports et loisirs, avenue des sports.

ARRÊTE

Article 1 : Madame Véronique FOUCHER en sa qualité de présidente de l'association « Les Comédiens en Herbe » est autorisée à ouvrir un débit de boissons temporaire de 1^{er} et 3^{ème} groupes à l'occasion d'une représentation Théâtrale qui aura lieu le samedi 1^{er} juin 2024, à la salle des fêtes, espace sports et loisirs, avenue des sports.

Article 2 : Cette autorisation est valable le samedi 1^{er} juin 2024 de 14h00 à 00h00.

Article 3 : Madame le Maire et la directrice générale des services sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois suivant sa publication auprès du Tribunal Administratif de Nantes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 5 : L'ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Madame Véronique FOUCHER présidente de l'association « Les Comédiens en Herbe »
- Madame Le Commandant de la communauté de brigades de Gendarmerie de Pornic
- Monsieur le responsable du service de Police Municipale de La Plaine-sur-Mer

La Plaine-sur-Mer, le 25 avril 2024

Séverine MARCHAND,
Maire

